

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: SOHO Champagne Inc.

File N°: D02-02-17-0109

Applicant: Fotenn (c/o Matthew McElligott)

Date Submitted: November 20, 2017

Applicant Address: 223 McLeod Street, Ottawa,
ON K2P 0Z8

Comments due date: January 9, 2018

Applicant E-mail: mcelligott@fotenn.com

Development Review Planner: Simon Deiaco

Applicant Phone Number: 613-730-5709 ext. 232

Ward Number - Name: 15-Kitchissippi

Ward Councillor: Jeff Leiper

Site Location

115 Champagne Avenue.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Minor Zoning By-law Amendment application to allow the temporary addition of outdoor storage as a permitted use.

Proposal Details

The subject site, known municipally as 115 Champagne Avenue, is located at the northeast corner of the intersection of Champagne Avenue and Hickory Street. The subject has approximately 34 meters of frontage along Champagne Avenue and approximately 60 meters of frontage along Hickory Street, with a total site area of approximately 2,083 square meters.

The subject site is currently occupied by the sales centre for Phase 2 of the Soho Champagne development, with surface parking related to the sales centre, as well as some storage space for the nearby Otto's BMW Sales Centre. Access to the site is currently provided from both Champagne Avenue and Hickory Street.

To the north and east of the subject site lies predominately low-rise residential neighbourhoods, with some commercial uses and mixed-use buildings along Preston Street. To the south of the subject site is Dow's Lake and more residential uses. To the west lies the Ottawa Civic Hospital, along with residential uses.

The applicant is proposing to amend the Zoning By-law to permit the temporary addition of outdoor storage as a permitted use.

Related Planning Applications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the application will be considered by the City’s Planning Committee, is February 27, 2018.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Municipal Board.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Municipal Board unless, in the opinion of the Board, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed zoning by-law amendment, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D02-02-17-0109 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision of Council on the proposed zoning by-law, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.



Simon M. Deiaco, MCIP RPP,
Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 15641
Fax: 613-560-6006
simon.deiaco@ottawa.ca

Sommaire de la proposition de modification au Règlement de zonage

Propriétaire : SOHO Champagne Inc.

N° de dossier : D02-02-17-0109

Requérant : Fotenn (a/s de Matthew McElligott)

Date de soumission : 20 novembre 2017

Adresse du requérant : 223, rue McLeod, Ottawa (Ontario) K2P 0Z8

Commentaires dus : 9 janvier 2018

Courriel du requérant : mcelligott@fotenn.com

Urbaniste responsable des projets d'aménagement : Steve Gauthier

N° de tél. du requérant : 613-730-5709, poste 232

Quartier : 15 - Kitchissippi

Conseiller du quartier : Jeff Leiper

Emplacement

115, avenue Champagne

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification mineure au Règlement de zonage visant à permettre un espace d'entreposage extérieur à titre d'utilisation temporaire.

Détails de la proposition

L'emplacement situé au 115, avenue Champagne est situé à l'angle nord-est de l'intersection de l'avenue Champagne et de la rue Hickory. Il a une façade quelque 34 mètres sur l'avenue Champagne et une de quelque 60 mètres sur la rue Hickory. Sa superficie totale est d'environ 2 083 mètres carrés.

L'emplacement est actuellement occupé par un bureau de vente pour la Phase 2 de l'aménagement Soho Champagne, par le stationnement associé à ce bureau ainsi que par un espace d'entreposage pour la salle de vente du concessionnaire automobile Otto's BMW. L'emplacement est actuellement accessible depuis l'avenue Champagne et la rue Hickory.

Au nord et à l'est de l'emplacement en question se trouvent des quartiers principalement résidentiels à profil bas. Quelques utilisations commerciales et polyvalentes sont situées le long de la rue Preston. Au sud de l'emplacement l'on note le lac Dow et plus d'utilisations résidentielles. À l'ouest sont situés l'hôpital Civic d'Ottawa et également d'autres utilisations résidentielles.

Le requérant propose que soit modifié le Règlement de zonage afin de permettre une utilisation d'entreposage extérieur à titre temporaire.

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité de l'urbanisme de la Ville, est fixée au 27 février 2018.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé ne soit adopté, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé ne soit adopté, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie la Commission des affaires municipales de l'Ontario, à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone visée par la proposition de modification du Règlement de zonage et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D02-02-17-0109 dans la ligne objet.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **ottawa.ca/demdam**.
3. Si vous voulez être avisé de la décision du Conseil concernant la proposition de modification au Règlement de zonage, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.



Steve Gauthier, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
613-580-2424, poste 27889
Télécopieur : 613-560-6006
steve.gauthier@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE	
D02-02-17-0109	17-1808-X	115 Avenue Champagne Ave	NOT TO SCALE
H:\CO\2017\Zoning\Champagne_115			
<small>©Plan et données de parcelles appartenant à Terence Sebestian Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CDDI N'EST PAS UN PLAN D'AMÉNAGEMENT</small>			
REVISION / RÉVISION - 2017 / 12 / 07			